

Direction
territoriale
Centre-Bourgogne

Service
développement de la
voie d'eau

Pôle domaine

Dijon, le 03/04/25

Monsieur le Vice-Président
Communauté de Communes du Jovinien
Pôle Transition et attractivités territoriales
11 Quai du 1^{er} Dragons
89300 JOIGNY

Objet : demande d'association à la modification d'un Plan Local d'urbanisme intercommunal
Affaire suivie par : Alexandra SEQUELA, Alternante chargée d'affaires domaniales
Mail : alexandra.seguela@vnf.fr
Tél : 06 19 66 92 81

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier en date du 28 février 2025, vous avez informé mes services de la décision du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Jovinien de modifier le Plan local d'Urbanisme intercommunal.

Je vous informe que Voies navigables de France n'assistera pas à la réunion de suivi de modification du PLUi. Voici les quelques remarques que nous souhaitons cependant porter à votre connaissance :

- Concernant l'Evolution n°D3 : Joigny - Création d'un emplacement réservé le long de l'Yonne. L'acquisition à terme des parcelles « réservées » à Joigny rendra la commune de Joigny propriétaire du foncier. La servitude de halage ou de marchepied au bénéfice de Voies navigables de France sera cependant toujours effective.
- Concernant l'Evolution n°D8 : Cézy - Création d'un emplacement réservé à côté de la STEP. La réhabilitation de la station impliquant la parcelle de C 356, située entre le domaine public fluvial naturel et artificiel en gestion par Voies navigables de France, devra se faire en concertation avec nos services, en particulier pour les rejets d'eau.

Les autres documents n'ayant semble-t-il pas d'impact sur la voie d'eau et ses abords, nous n'avons pas de remarques complémentaires à formuler.

Mes services restent à votre entière disposition pour tout compléments d'information que vous pourriez souhaiter.

Je vous remercie pour votre invitation et vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma considération distinguée.

Madame Aurélie Humbert
Responsable du Pôle domaine



Chemin Jacques de Baerze – CS 36229 – 21062 Dijon Cedex
Tél. : 03 45 34 13 00 – www.vnf.fr